

[Texte]

d'impôt à la consommation, on s'aperçoit que le manque à gagner au niveau des prestations pour les familles à revenu élevé est compensé plus que cinq fois par les mesures proposées au niveau de l'impôt sur le revenu des particuliers. Si ces familles perdent 1,307\$ en prestations pour enfants de 1986 à 1990, les autres mesures du Budget Wilson diminueront leur impôt sur le revenu de 6,921\$ durant la même période. Le gain net est donc, pour ces familles, de 5,614\$ pour la même période.

Pour les familles à revenu faible et moyen, l'effet est exactement contraire. Non seulement voient-elles leurs prestations réduites, mais elles paieront plus d'impôt sur le revenu: 2,174\$ de plus pour les familles dont le revenu est de 15,000\$, et 4,216\$ pour les familles dont le revenu est de 35,000\$.

• 1620

L'impact des mesures proposées au projet de loi C-70 est encore plus dramatique pour les familles monoparentales, puisque le taux de pauvreté de ces familles est de beaucoup plus élevé que celui des familles biparentales. En effet, en 1983, 49 p. 100 des familles monoparentales dirigées par des femmes et 21 p. 100 de celles dirigées par des hommes vivaient sous le seuil du faible revenu comparativement à 11 p. 100 des familles biparentales. En outre, on sait que plus de 80 p. 100 de l'ensemble des familles monoparentales ont une femme comme chef de famille.

Or, la réforme des prestations pour enfants ferait perdre, si elle était adoptée, 281\$ aux familles monoparentales avec deux enfants ayant un revenu de 15,000\$ de 1986 à 1990, et 944\$ à celles dont le revenu est de 35,000\$. La famille monoparentale ayant des revenus de 60,000\$ perdrait une prestation de 1,494\$, mais ici encore, l'ensemble des mesures budgétaires fera épargner à ces familles 1,898\$ d'impôt sur le revenu.

Nous ne pouvons faire autrement que de conclure que la réforme des prestations aux enfants renforcera l'état de pauvreté d'un très grand nombre de familles canadiennes, réduira le niveau de vie des familles à revenu moyen et aura des conséquences désastreuses, particulièrement pour les femmes chefs de familles monoparentales.

C'est pour cela que la Confédération des syndicats nationaux demande au gouvernement de retirer le projet de loi C-70 et d'entreprendre une réforme des prestations aux enfants en tenant compte des considérations suivantes:

1. Que cette réforme s'adresse à toutes les mesures fiscales et autres qui visent à aider les familles avec enfants, ce qui inclurait l'exemption de conjoint ainsi que les déductions de frais de garde.
2. Étant donné leur caractère sélectif et régressif, que toutes les formes d'exemption pour enfants soient abolies, puisque cela ne donne rien aux familles à faible revenu.
3. Que les sommes récupérées soient versées aux programmes d'allocations familiales et de crédit d'impôt pour enfants en s'assurant que la part des allocations familiales dans l'ensemble des prestations augmente.

[Traduction]

consumption tax increases, you will see that the benefits shortfall for high income families is offset more than fivefold by the measures proposed in the area of personal income tax. Even if these families lose \$1,307 in child benefits from 1986 to 1990, other measures in the Wilson budget will decrease their income tax by \$6,921 over the same period. These families would thus have a net gain of \$5,614 during the same period.

The effect of the measures is completely reversed for low- and middle-income families. Not only will their benefits be reduced, but they will be paying more income tax: \$2,174 more for families with an income of \$15,000 and \$4,216 for families with an income of \$35,000.

The impact of Bill C-70 on single-parent families will be even more dramatic, because the poverty rate for these families is much higher than it is for two-parent families. In 1983, 49% of female-headed single-parent families and 21% of male-headed single-parent families lived below the low-income threshold, compared to 11% of two-parent families. We also know that more than 80% of single-parent families are headed by a woman.

The new child benefit provision, if it comes into force, would cost single-parent families with two children and an income of \$15,000 \$281 between 1986 and 1990 and would cost single-parent families with an income of \$35,000 \$944. A single-parent family with an income of \$60,000 would lose \$1,494 in benefits, but there would be a tax saving of \$1,898.

We can only conclude that child benefit reform will make many Canadian families even poorer, will reduce the standard of living of medium-income families and will have disastrous consequences, particularly for women heading single-parent families.

The Confederation of National Trade Unions is therefore asking the government to withdraw Bill C-70 and introduce child benefit reforms that will take into account the following considerations:

1. The reform package should address all tax and other provisions designed to help families with children, including the spousal exemption and child care expense deductions.
2. All forms of child exemptions, which are inherently selective and regressive, should be abolished, since they do not benefit low-income families.
3. The amounts recovered should be paid into family allowance and child tax credit programs, providing that the overall amount of the benefit increases.